



CHARTRES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 12 décembre 2019

**Un poste de Professeur de Clarinette
est à pourvoir
au Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental**

(Catégorie A, Professeur d'Enseignement Artistique à temps complet)

MISSIONS :

- Enseignement de la clarinette tous niveaux, du débutant à cycle d'orientation professionnelle,
- Prise en charge d'ensembles de musique de chambre en cohérence avec le projet d'établissement du conservatoire à rayonnement départemental,
- Participation aux concerts de la saison du conservatoire et aux missions EAC.

Missions occasionnelles

- Participation à l'orchestre symphonique du conservatoire.

COMPETENCES :

- **Savoirs** : niveau artistique et instrumental élevé, connaissance des techniques pédagogiques et d'animation de groupe,
- **Savoir-faire** : conduite de projets, sens de l'organisation,
- **Savoir être** : travail en équipe, sens de l'écoute, du dialogue, capacité d'adaptation.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- **Diplômes requis** : Certificat d'Aptitude de professeur de musique ou inscription sur la liste d'aptitude en qualité de Professeur d'Enseignement Artistique,
- Disponibilité requise,
- Présence requise au moins trois jours par semaine.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 31 janvier 2020.***